



Attente de la cour d'appel

Par **lolotte50**, le **04/05/2012 à 12:35**

Bonjour,

Je ne donnerais pas mon nom car je vais déjà raconté une histoire assez dur ..

Je suis agée de 23 ans maintenant mais il y a environ 9 - 10 ans j'ai subi des attouchements par un voisin de mes parents

je ne raconterais pas les détails car je pense que pour oublié il faut ne pas raconter trop souvent et rabacher toujours la même histoire

Je suis donc allée porter plainte en octobre 2009 et suis passée à un premier procès le 27 avril 2010 .Cependant après 4 heures d'attente le tribunal m'a renvoyée chez moi sans verdict

. J'ai donc été recontacter par lettre pour un second procès en octobre 2010 . Je suis donc allée au tribunal avec beaucoup de stress . Après le procès j'étais très soulagée mais sous les conseils de mes parents et de mon avocat j'ai fait appel alors que j'étais très contente du verdict . J'ai donc fait appel mais depuis aucune nouvelle de mon avocat ni même de la cour d'appel . Quand j'appelle mon avocat c'est toujours la même " il faut attendre encore 6 mois"

Je voudrais que cet affaire soit finie et qu'il ne soit pas en liberté (je ne suis pas la seule à avoir eu des attouchements mais la seule à avoir porté plainte)

Je vous demande juste comment faire pour faire avancer les choses j'aimerais faire ma vie tranquillement